



GENÈVE COUPES DANS LA FORMATION HES-SO

SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM!

Le Conseil d'État genevois veut couper 2 millions de francs par an dans le financement de la HES-SO alors qu'il vient d'augmenter les taxes pour les étudiant-e-s. Signez le référendum encarté dans ce numéro pour empêcher que les étudiant-e-s paient une politique d'austérité inventée de toutes pièces par la droite!

La HES-SO forme les employé-e-s du service public de demain, que ce soit dans la santé, dans le social, dans l'administration ou dans les jardins. Alors que la droite nous rebat sans cesse les oreilles avec l'importance d'une «main-d'œuvre qualifiée», terme déshumanisant qui cache le fait que tout-e travailleur-euse a des compétences particulières, couper 2 millions dans la formation revient à se tirer une balle dans le pied. Les hautes écoles ne sont pas des entreprises à rentabiliser mais des lieux où l'on forme l'avenir. Et dans l'avenir, on investit, on n'économise pas.

À la rentrée, les étudiant-e-s de la HES-SO ont subi une hausse massive de leurs taxes d'études: +40% pour les étudiant-e-s suisses et +110% pour les étudiant-e-s non suisses. Pour faire passer la pilule de cette augmentation, la conseillère d'État Anne Hiltbold avait promis que les recettes seraient investies dans des mesures de soutien aux étudiant-e-s. Que du vent. Les demandes auprès des offres de soutien social et de santé de la HES-SO augmentent constamment, témoignant de la précarisation des étudiant-e-s. Elles-ils sont également les cibles d'une attaque contre le salaire minimum qui impliquerait une réduction de 25% du salaire mi-

nimum pour les jobs d'été. Un sujet sur lequel la population genevoise s'exprimera le 8 mars 2026.

Lors du renouvellement du contrat de prestations entre l'État et la HES-SO Genève, le Conseil d'État et la majorité du Grand Conseil (UDC-PLR-LC-LJS) ont imposé un amendement coupant 2 millions de francs par an dans le financement de la HES-SO. En agissant ainsi, le Conseil d'État rompt le dialogue avec une institution de formation publique et piétine le principe même des contrats de prestations.

Cette décision a été prise sans consultation ni information au préalable des syndicats. Le Conseil d'État semble considérer que le partenariat social est là pour faire joli alors que, par-dessus, il s'affaire à rendre la vie d'une partie de la population bien moche.

L'austérité n'est pas une donnée factuelle que nous devons accepter sans rien dire: c'est une stratégie consciente de la droite visant à affaiblir le service public. Elle a réduit les impôts des plus riches et des grandes entreprises pendant des années, ce qui a logiquement fait baisser les recettes fiscales, puis elle cherche maintenant à faire des économies sur le dos de la population. Partout où la droite est au pouvoir, les attaques contre la formation et la recherche se multiplient: au Parlement fédéral aussi, la majorité de droite cherche à couper drastiquement dans le budget de la formation pour 2027. Dès aujourd'hui, ne laissons passer aucune attaque! ■

MATHILDE MOTTET . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION GENÈVE

NEUCHÂTEL SECTEUR DE L'ÉNERGIE

CCT VITEOS ET VADEC RENOUVELÉES

Issues d'un service public privatisé et devenues des sociétés anonymes, les entreprises Viteos SA et Vadec SA ont toujours pour actionnaires des collectivités publiques (communes). Viteos gère l'approvisionnement en eau, électricité, gaz et chauffage à distance dans le canton de Neuchâtel, alors que Vadec est spécialisée dans la collecte, la gestion, la valorisation et l'élimination des déchets dans l'Arc jurassien. Depuis leur privatisation, ces deux entités étaient signataires d'une Convention collective de travail (CCT) commune conclue avec Unia et le SSP.

Le 1^{er} janvier 2026 marque un changement puisque ce seront maintenant deux CCT séparées qui régleront les conditions de travail des salarié-e-s de ces deux entreprises aux dimensions bien différentes. Viteos emploie pratiquement 500 personnes, alors qu'elles sont moins de 100 chez Vadec. La CCT avec Viteos a été négociée par Unia et le SSP, alors que la CCT avec Vadec a été conclue avec le SSP uniquement.

Les négociations se sont déroulées dans les deux entreprises dans le courant de l'année 2025 et se sont donc toutes deux conclues par des avancées pour les travailleurs-euses. Ainsi, chez Viteos, la revendication principale des salarié-e-s, qui était d'ancrer l'indexation automatique des

salaires à l'indice des prix à la consommation (supprimée lors du renouvellement précédent en 2020), a été satisfaite. Les bandes salariales ont été revalorisées et la participation de l'entreprise à la prime maladie a été augmentée (de 50 francs à 70 francs par mois). Dernier point à relever: des articles protégeant le droit à la déconnexion ont été introduits.

Quant à la CCT avec Vadec, elle prévoit depuis le 1^{er} janvier une rente-pont AVS entièrement financée par l'entreprise versée de 64 à 65 ans (une telle rente-pont était déjà en vigueur chez Viteos), ce qui répond à une demande déjà ancienne des travailleurs-euses. Le système salarial garantissant l'indexation des salaires a pu être conservé et diverses indemnités ont été revalorisées. Autre mesure importante: l'intégration d'une durée quotidienne payée correspondant au temps d'habillage.

À la suite de ces quelques améliorations, les travailleurs-euses syndiqué-e-s de deux entreprises ont validé ces renouvellements prévoyant, par ailleurs, une durée de validité jusqu'en 2030. ■

SABRINA RINALDO . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION NEUCHÂTEL
ALEXANDRE MARTINS . RÉDACTEUR ET SYNDICALISTE SSP

JURA INITIATIVE SUR LE SALAIRE MINIMUM

POUR VIVRE, PAS POUR SURVIVRE

Si le canton du Jura connaît l'existence d'un salaire minimum depuis 2018 (fixé à 21,40 francs de l'heure depuis 2024), la loi en vigueur a montré ses limites. En effet, hormis son montant trop bas, le salaire minimum ne s'impose pas lorsqu'une Convention collective de travail (CCT) ou un Contrat-type de travail (CTT) existe et prévoit un salaire plus bas. Cela contraint les travailleurs-euses concerné-e-s à recourir à l'aide sociale, ce qui est inacceptable.

Une large alliance politique et syndicale, dont fait partie le SSP – Région Jura, vient de lancer une initiative cantonale «Salaire minimum cantonal jurassien: pour vivre, pas pour survivre» dont le but est d'augmenter le montant du salaire minimum à 23 francs de l'heure (avec indexation annuelle à l'indice mixte de l'AVS), de prévoir des contrôles de son application, mais aussi et surtout de le faire primer sur un salaire inférieur qui serait contenu dans une CCT ou un CTT. Il s'agit donc de l'exact contre-pied des débats qui se déroulent à l'heure actuelle au niveau fédéral autour de la motion Ettlin dont l'acceptation permettrait de faire primer les salaires des CCT de force obligatoire sur les salaires minimaux cantonaux.

Le lancement de cette initiative montre clairement que la situation voulue par les promoteurs-trices de ladite motion Ettlin maintient les travailleurs-euses dans la précarité. Il s'agit au contraire de faire reconnaître le droit de vivre de son travail, ce qui implique de le rémunérer correctement.

Pour le SSP – Région Jura, au travers de cette initiative, il apparaît plus que jamais nécessaire de réaffirmer l'importance de la défense du service public, en particulier dans le secteur de la santé. Ce dernier demeure, rappelons-le, dans l'attente de la mise en œuvre effective de l'initiative populaire visant au renforcement des soins infirmiers, plus de quatre ans après

son acceptation par le peuple à 61% des voix.

Dans le service public, le domaine de la santé est devenu un enjeu central et constamment sous pression, notamment sur le plan financier. La hausse continue des dépenses de santé et surtout leur financement inégalitaire alimentent un débat récurrent sur ses causes, qu'il s'agisse du prix des médicaments, des honoraires des spécialistes, du coût des analyses médicales ou encore – argument fréquemment mis en avant – du vieillissement de la population.

Or, dans ce contexte, le vieillissement démographique tend de plus en plus à être appréhendé sous l'angle d'un marché rentable. Qui dit rentabilité dit nécessairement logique de croissance, et cette dernière s'accompagne trop souvent de politiques de compression des coûts. Soit faire toujours plus avec toujours moins! Les premières et premiers à en pâtir sont, sans surprise, les travailleuses et travailleurs du secteur des soins, en particulier dans les institutions pour personnes âgées, même si ces dernières en subissent indirectement, aussi, les conséquences.

Il convient ici de préciser que notre propos ne vise pas les institutions publiques ou parapubliques conventionnées, mais bien les structures privées dans lesquelles les CCT ou les CTT font encore défaut. Dans ces établissements, l'absence de CCT prive le personnel d'un instrument essentiel de protection contre le dumping salarial et fragilise durablement les conditions de travail dans un secteur déjà fortement sous pression. Cette situation est inacceptable et rend l'existence d'un véritable salaire minimum cantonal indispensable. Signez l'initiative cantonale sur: <https://salaire-minimum-jura.ch/> ■

SSP . RÉGION JURA

FRIBOURG RÉFÉRENDUM LAFE/PAFE

11 756 SIGNATURES CONTRE L'AUSTÉRITÉ!

Le référendum qui s'oppose au plan d'austérité du Conseil d'État a été signé par 11 756 Fribourgeois-es. C'est considérable: peu d'initiatives, ou de référendums, ont obtenu autant de signatures dans le canton de Fribourg. Le SSP a joué un rôle moteur dans cette récolte, puisqu'il a recueilli 5750 signatures.

Ce succès donne un signal clair au gouvernement: un nombre significatif de Fribourgeois-es refuse que les prestations publiques soient remises en cause pour continuer à offrir des cadeaux fiscaux à une infime minorité de privilégié-e-s.

La votation sur la LAFE/PAFE aura lieu le dimanche 26 avril. Dès maintenant, il s'agit de convaincre nos collègues, ami-e-s et famille de dire «NON à l'austérité, NON à la LAFE/PAFE!» Du matériel

d'information sera disponible dès le mois de février.

Afin de coordonner la campagne contre la LAFE/PAFE, le SSP – Région Fribourg a mis sur pied un groupe de travail. Vous souhaitez y participer ou vous engager dans cette campagne? Contactez-nous (fribourg@ssp-vpod.ch)!

Nous aurons également besoin de moyens financiers pour mener cette campagne. La meilleure manière de nous aider? Adhérer au SSP ou faites adhérer vos collègues. Le paiement d'une cotisation qui reste modeste (entre 20 et 40 francs par mois, en fonction de votre revenu) nous permettra de mener une campagne active. ■

SSP . RÉGION FRIBOURG